

## **CHAMBRE DES METIERS et CONDITIONNALITE DES AIDES ECO**

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Il y a 3 ans, juste avant la Crise, nous avons souhaité la mise en place d'une table ronde sur l'artisanat. Proposition adoptée à l'unanimité. Ne voyant rien venir et après maintes relances, plus d'un an après, une rencontre avec la Chambre des métiers avaient lieu en commission pour faire le point sur la convention... qui, en pleine crise, n'avait pas été renouvelée en 2010.

**Notre groupe considère l'économie de proximité comme un moteur essentiel de l'emploi local et du développement de nos territoires, c'est pourquoi nous voterons** ce point spécifique du rapport. Mais nous regrettons que cette proposition apparaisse ici, *in extenso*, sans même avoir préalablement échangé en commission sur les besoins des artisans du département et sur le contenu de cette convention.

Nous le regrettons d'autant plus que si soutenir les actions de la Chambre des métiers c'est un bon début, réfléchir à des actions directes, ciblées, en faveur de l'artisanat, c'est mieux. C'est ce que nous demandons depuis 2008.

A propos de subventions économiques, **en décembre, lors de l'examen du BP**, nous avons souhaité que soit engagée une évolution de nos dispositifs pour mettre en place une véritable conditionnalité des aides. Proposition à laquelle vous n'aviez pas donnée suite.

Pendant la campagne cantonale, nous avons de nouveau développé cette position et... toujours pendant la campagne -j'ai l'article sous les yeux-, vous évoquiez qu'il y avait 35 de nos propositions qui étaient déjà mises en œuvre, 3 hors compétences, 1 en échec dans un autre département, une en cours de réflexion et une qui était dans votre programme.

Manifestement, vous n'aviez pas bien lu nos propositions, mais peu importe, le débat électoral est maintenant derrière nous. Mais sur la conditionnalité des aides, nous souhaiterions savoir si notre proposition -que vous aviez retoquée en décembre- est devenue entre temps un point de convergence entre nous, et si oui, quand la commission du développement économique sera-t-elle saisie de cette question ?